



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 septembre 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 août 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 septembre 2002

**VENTE DES TERRAINS DISPONIBLES DES ZAE DE NIORT A
LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Rodolphe CHALLET, Mme
Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, M. Robert
PLANTECOTE

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme
Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-
Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROUCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis
EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

Excusés :

Adjoints :

M. Joël RENOUX

Conseillers :

Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2002

DELIBERATION D20020292

Développement Economique

**VENTE DES TERRAINS DISPONIBLES DES ZAE DE NIORT
A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**

Monsieur Jacques LAMARQUE, Conseiller Municipal Spécial Maire Adj, expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire
Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 3 juin 2002, le Conseil Municipal a approuvé les modalités juridiques et financières du transfert des ZAE de Niort à la Communauté d'Agglomération de Niort.

Par délibération en date du 27 juin 2002, le Conseil d'Agglomération a déclaré d'intérêt communautaire les zones d'activités économiques de Niort et étendue les compétences économiques de la Communauté d'Agglomération de Niort sur l'ensemble de son territoire à compter du 1^{er} septembre 2002.

Il convient donc de céder à la Communauté d'Agglomération de Niort les terrains disponibles des ZAE afin que celle-ci puisse exercer pleinement cette compétence.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder les parcelles disponibles des ZAE de Niort, listées dans l'annexe ci-jointe, représentant une surface totale de 43 ha 21 a 47 ca ;
- fixer le prix de cession à 2.568.989,60 euros, conformément aux modalités financières adoptées dans la délibération du 3 juin 2002 ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte authentique à intervenir ;
- préciser que les frais de notaire seront à la charge de la Communauté d'Agglomération de Niort, acquéreur ;

(Bernard BELLEC, Président de la CAN, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
Le Conseiller Municipal Spécial Délégué

Jacques LAMARQUE

[Ordre du jour](#)